

ÉNONCÉ DES TRAVAUX (EDT)

Titre : Fournisseur de services de formation en secourisme

Objectif : À l'issue de la présente demande de propositions (DP), le Conseil national de recherche du Canada (CNRC) souhaite octroyer le marché de fournisseur de services de formation en secourisme à une entreprise réputée qui a fait ses preuves et a de l'expérience dans l'offre de cours de secourisme général, de cours de réanimation cardio-respiratoire (RCR) et de cours sur l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) de qualité. Les employés du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) auront l'avantage de recevoir une formation de qualité standardisée, quel que soit leur lieu de travail au Canada.

Contexte : Le CNRC est le principal organisme du gouvernement du Canada qui se livre à des activités de recherche-développement depuis 1916. Son mandat est défini dans la *Loi sur le Conseil national de recherches*.

En vertu de la Loi, le CNRC peut entreprendre, aider ou promouvoir des recherches scientifiques et industrielles, mettre sur pied une bibliothèque scientifique nationale et en assurer le fonctionnement, et assurer les opérations et la gestion des observatoires astronomiques mis sur pied ou exploités par l'État canadien, entre autres.

Le CNRC emploie plus de 4 000 personnes dans tout le pays, fournissant des ressources substantielles pour aider le Canada à devenir l'un des cinq plus importants pays exécutants de recherche-développement. Le CNRC bénéficie également des efforts d'environ 1 200 travailleurs invités, issus d'universités et d'entreprises canadiennes et étrangères, ainsi que d'organismes des secteurs public et privé, qui témoignent de ses collaborations et de ses partenariats de recherche stimulants.

Sous la gestion de son équipe ministérielle de sécurité et de santé au travail, le programme de secourisme et de DEA veille à satisfaire toutes les exigences de la partie XVI, Premiers soins, du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (RCSST) et la partie XVIII, Premiers soins, de la Directive sur la santé et la sécurité au travail du Conseil national mixte (CNM), et ce, sur tous les lieux de travail du CNRC au Canada.

La formation en secourisme est un besoin continu pour le CNRC. Auparavant, il comblait ce besoin au moyen d'organismes de formation externes et de contenu de cours externe offert à l'interne par des employés du CNRC accrédités comme formateurs.

- Portée des travaux :** Le fournisseur de services auquel le contrat sera attribué doit :
- être disponible pour effectuer le travail. Le CNRC prévoit que les travaux commenceront le 1^{er} avril 2021 et prendront fin d'ici le 31 mars 2023. Une option permet de renouveler le contrat, à la discrétion du CNRC, pour cinq périodes supplémentaires d'un an, sous réserve d'un rendement satisfaisant et d'un accord concernant un barème tarifaire satisfaisant pour ces périodes;
 - être une organisation autorisée à offrir de la formation en secourisme conformément aux règlements fédéraux et provinciaux;
 - offrir du contenu et du matériel de formation conformes aux lignes directrices de 2010 de la Fondation des maladies du cœur du Canada et aux versions ultérieures, conformément aux recommandations des examens consensuels de l'International Liaison Committee on Resuscitation (ILCOR);
 - offrir des cours de secourisme général, des cours de RCR et des cours sur l'utilisation d'un DEA de qualité aux employés du CNRC partout au pays; la préférence sera accordée aux fournisseurs qui sont en mesure d'offrir des cours en anglais et en français en personne, ainsi que des cours incorporant un mélange de théorie en ligne et de pratique en personne. Le CNRC se réserve le droit de demander que certains cours soient donnés en ligne et d'autres en personne;
 - - si un fournisseur ne dispose pas actuellement de cours de démonstration de compétences en personne et de théorie en ligne en français et en anglais, mais qu'il est en cours d'élaboration, un calendrier de mise en œuvre peut être soumis pour examen
 - offrir tous les cours en personne dans l'installation désignée du CNRC;
 - répondre aux exigences relatives à la sécurité du CNRC en demandant à leurs formateurs de secourisme d'obtenir une cote de fiabilité avant d'accéder aux installations du CNRC pour donner des cours en personne;
 - intégrer du contenu et du matériel de formation sur la gestion des voies respiratoires et l'oxygénothérapie, lorsque demandé;
 - utiliser un DEA de formation de la même marque et du même modèle que ceux utilisés au CNRC, selon le lieu de travail;
 - suivre l'historique des formations, produire des rapports à ce sujet et gérer les rappels de renouvellement des certificats par voie électronique;

- permettre l'accès en ligne à tous les dossiers de formation des employés du CNRC ou fournir des versions électroniques de ces dossiers, sur demande.

Le CNRC se réserve le droit de modifier l'étendue du travail plus tard pour ajouter des paramètres ou des commentaires connexes si le besoin s'en fait sentir en raison d'un changement des exigences opérationnelles ou techniques.

Contexte opérationnel : Le CNRC exerce ses activités pendant les heures de bureau, c'est-à-dire du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, sauf les jours fériés. Les cours de formation doivent être donnés durant cette période et de manière à optimiser l'utilisation des ressources du fournisseur de services et à limiter le temps que passent les employés en dehors du lieu de travail.

Qualifications des ressources : Les formateurs responsables d'offrir la formation doivent être pleinement qualifiés et expérimentés. Les formateurs doivent obtenir une cote de fiabilité du CNRC avant d'accéder aux installations du CNRC pour offrir la formation au personnel.

Rapports, communication et facturation : Le fournisseur de services doit remettre un rapport sur la présence aux formations, le taux d'achèvement ou de réussite des participants et les certificats délivrés pour chaque cours offert. Le fournisseur de services informe immédiatement le CNRC de tout problème qui se présente.

Le fournisseur de services doit remettre une seule facture par formation à la fin de celle-ci au service de facturation du CNRC.

Soutien aux clients : La Direction de l'environnement et de santé et sécurité au travail (ESST) aidera à organiser et à coordonner les formations. Le CNRC transmettra ses demandes de service par voie électronique ou par téléphone, et indiquera des renseignements et des détails sur les sujets de la formation requise, la langue dans laquelle elle doit être offerte, le format de la formation (cours en personne ou cours incorporant un mélange de théorie en ligne et de pratique en personne), le lieu où la formation doit avoir lieu, le nombre de participants attendus, les exigences particulières applicables à l'équipement (c'est-à-dire la marque et le modèle de l'appareil de formation), et au moins deux séries de dates privilégiées auxquelles la formation pourrait avoir lieu. Le CNRC facilitera l'accès aux bâtiments et aux lieux de travail au besoin pour permettre au fournisseur d'offrir les services demandés. Il tiendra le fournisseur de services informé des changements concernant les personnes-ressources et les exigences relatives aux services. Il veillera à ce que les employés soient au courant de leurs responsabilités d'assister aux cours de formation qu'ils doivent suivre. Le CNRC veillera à ce que les employés sachent que la Direction de l'ESST

du CNRC est le point de contact pour l'interaction avec le fournisseur de services.

Lieu :

Le fournisseur de services peut à tout moment être amené à offrir des services dans ces lieux au Canada :

- St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
- Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
- Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Moncton (Nouveau-Brunswick)
- Fredericton (Nouveau-Brunswick)
- Saguenay (Québec)
- Montréal (Québec)
- Boucherville (Québec)
- Ottawa (Ontario)
- Chalk River (Ontario)
- London (Ontario)
- Mississauga (Ontario)
- Winnipeg (Manitoba)
- Saskatoon (Saskatchewan)
- Calgary (Alberta)
- Edmonton (Alberta)
- Penticton (Colombie-Britannique)
- Vancouver (Colombie-Britannique)
- Victoria (Colombie-Britannique)

Le CNRC se réserve le droit de modifier cette liste plus tard, afin d'y ajouter des lieux, au besoin.

Exigences linguistiques : Le CNRC se conforme à toutes les dispositions de la *Loi sur les langues officielles* pour protéger les droits de ses employés. La Politique sur les langues officielles du CNRC exige que la formation et le perfectionnement professionnel soient offerts aux employés du CNRC travaillant dans une région désignée bilingue dans la langue officielle de leur choix. Le fournisseur de services doit offrir des services dans la langue demandée, conformément à la Politique des langues officielles du CNRC.

Désignation linguistique	Lieu du CNRC
Bilingue	Moncton (Nouveau-Brunswick) Fredericton (Nouveau-Brunswick) Montréal (Québec) Ottawa (Ontario)

Unilingue français	Saguenay (Québec) Boucherville (Québec)
Unilingue anglais	St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) Halifax (Nouvelle-Écosse) Chalk River (Ontario) London (Ontario) Mississauga (Ontario) Winnipeg (Manitoba) Saskatoon (Saskatchewan) Calgary (Alberta) Edmonton (Alberta) Penticton (Colombie-Britannique) Vancouver (Colombie-Britannique) Victoria (Colombie-Britannique)

Valeur estimée : On s'attend à ce que le nombre de formations prévues fluctue d'une année à l'autre. Le certificat étant valide pour trois ans, le nombre d'employés devant renouveler leur certification variera d'une année à l'autre. Le coût annuel de la formation variera donc et le budget ne peut donc être qu'estimé. Les soumissionnaires sont invités à soumettre une liste de taux fixes ou horaires pour chaque service et produit offert (voir l'annexe A pour un exemple de grille de tarification). Vous trouverez ci-dessous le nombre approximatif d'employés susceptibles de suivre une formation en secourisme sur une période de trois ans, mais ce chiffre ne reflète pas le nombre réel de participants à un endroit donné.

Province	Ville	Nombre approximatif
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's	12
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	8

Nouvelle-Écosse	Halifax	12
Nouveau-Brunswick	Moncton	8
	Fredericton	8
Québec	Saguenay	8
	Montréal	30
	Boucherville	25
Ontario	Ottawa	300
	Chalk River	8
	Mississauga	8
	London	8
Manitoba	Winnipeg	12
Saskatchewan	Saskatoon	20
Alberta	Calgary	8
	Edmonton	30
Colombie-Britannique	Penticton	8
	Vancouver	15
	Victoria	15
Total estimé sur une période de trois ans		543

Annexe A : Modèle de grille de tarification

SERVICES	QUANTITÉS ESTIMÉES	ANNÉE 1 DE L'OFFRE	ANNÉE 2 DE L'OFFRE	ANNÉE D'OPTION 1	ANNÉE D'OPTION 2	ANNÉE D'OPTION 3	ANNÉE D'OPTION 4	ANNÉE D'OPTION 5
Offre de cours de formation, ce qui comprend la fourniture de matériel et de certificats ou cartes : <ul style="list-style-type: none"> • Secourisme général; • RCR; • Utilisation d'un DEA. 	180 participants par an							
Offre de cours de formation, ce qui comprend la fourniture de matériel et de certificats ou cartes (sur demande en plus de ce qui précède) : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des voies respiratoires et oxygénothérapie. 	S. O.							
Frais liés à l'administration et au suivi de l'historique des formations, des dossiers et des rappels.	180 participants par an							
Autres frais qui pourraient s'appliquer, encore à déterminer; précisez :	S. O.							
Autres services disponibles d'intérêt potentiel offerts; précisez (à titre informatif seulement, les services ne seront pas pris en compte dans la note d'évaluation en dehors de la portée des critères d'évaluation) :	S. O.							

Annexe B : Coordonnées de la Direction de l'ESST du CNRC

Ronalda Rino

Directrice exécutive, ESST
1200, chemin Montréal M-22
Ottawa (Ontario) K1A 0R6
Téléphone : 343-549-2771
Ronalda.Rino@nrc-cnrc.gc.ca

Susan Gamble

Directrice, Prévention et opérations en région, ESST
1411, rue Oxford
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 3Z1
Téléphone : 902-426-0912
Susan.Gamble@nrc-cnrc.gc.ca

Jason Boyd, personne-ressource principale

Conseiller en ESST, ESST
110, place Gymnasium
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0W9
Téléphone : 306-241-5532
Jason.Boyd@nrc-cnrc.gc.ca

Jeannine Forgues

Adjointe administrative, ESST
1200, chemin Montréal M-22
Ottawa (Ontario) K1A 0R6
Téléphone : 613-990-6990
Jeannine.Forgues@nrc-cnrc.gc.ca